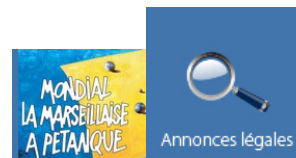


J'accepte En naviguant sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies

CONNEXION

pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites. En savoir plus

la Marseillaise.fr



Soutenez la Marseillaise Analyses de la rédaction Photos Vidéos Contact Abonnements et éditions numériques Infographies Archives Services Long Format

Accueil Marseille Bouches du Rhône Var Alpes Vaucluse **Hérault** Gard Sports Culture Loisirs 70 Ans

Accueil Hérault Faits divers / Justice #Montpellier : un examen peu fiable détourné de sa vocation médicale

Mercredi 27 janvier 2016 - 11h42  
MAJ: mercredi 27 janvier 2016 11:38



Avec le soutien de :



la Marseillaise.fr

# #Montpellier : un examen peu fiable détourné de sa vocation médicale

Écrit par Amélie Goursaud | mercredi 27 janvier 2016 08:27 | Imprimer



Un examen radiologique de maturation osseuse est pratiqué pour établir l'âge des jeunes migrants. Photo de l'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite - LMRS - (c) Copyright Journal La Marseillaise

Le tribunal administratif de Montpellier examinait mardi 26 janvier le cas d'un Guinéen dont l'expulsion a été ordonnée sur la foi d'un test d'âge osseux probablement faux.

Moussa Diakhaby est hélas un exemple parmi d'autres. Ce jeune Guinéen arrivé en France en octobre dernier comparait hier devant le tribunal administratif de Montpellier. En jeu, la levée de l'obligation de quitter le territoire français (OQTF) prononcée à son encontre sur la foi d'un seul élément : un test osseux qui le déclare "âgé d'environ 19 ans". Donc majeur. Et par conséquent expulsable.

Pourtant le jeune homme, qui s'est prêté en toute bonne foi à l'examen, soutient qu'il a fêté ses 16 ans le 25 avril. Mineur, il serait alors éligible à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) qui lui permettrait d'être hébergé dans un foyer ou une famille d'accueil agréée, quand il se retrouve aujourd'hui "à la rue, logé à droite à gauche", rapporte Thierry Lerch, membre de Réseau éducation sans frontières (RESF) et de la Cimade, qui accompagne le jeune homme dans ses démarches.

Orphelin "à la charge d'une tante qui n'a plus les moyens de l'entretenir", Moussa Diakhaby décide de quitter son pays pour la France, où il arrive à Avignon au terme d'un périple de six mois. Spontanément il se présente à la police, muni d'un acte de naissance attestant qu'il est mineur. "Contestant la validité du document, le procureur du TGI d'Avignon demande qu'il soit soumis à un test osseux afin de déterminer son âge", relate Thierry Lerch. Confiant, le jeune homme s'exécute et apprend, à sa grande stupeur, que les tests l'ont déclaré majeur.

Dès lors "une OQTF est prononcée sans délai" et Moussa Diakhaby envoyé au centre de rétention de Sète. Sa chance, dans son malheur, c'est qu'à la faveur de la grève des avocats (fin octobre), le juge des libertés et de la

**Nouvelle Opel Astra**  
À partir de **368€\* / mois**

\*LOA sur 48 mois. Sans apport, sans condition. Entretien compris.

➤ Réservez un essai

## DERNIÈRES MINUTES

Fonction publique : manifestation le 26 janvier à Montpellier  
vendredi, 22 janvier 2016 16:38

Rugby, Montpellier : Trinh-Duc revient de blessure  
jeudi, 21 janvier 2016 18:19

Zoo Val d'Hérault : ouverture d'une enquête préliminaire  
mercredi, 20 janvier 2016 16:47

#Béziers : La "garde biterroise" de #Ménard jugée illégale  
mardi, 19 janvier 2016 11:46

Vigilance orange (#neige et #verglas) dans l'#Hérault  
lundi, 18 janvier 2016 11:23

TOUS LES FLASH HÉRAULT



## SPORTS

**[#OMMHSC] Pascal Bails : " A l'OM tout se passe dans l'excès "**

mercredi, 20 janvier 2016 14:41



Concurrence, pression, Tapie : le nouveau coach héraultais qui retrouve l'OM sur le banc de...

**#Ligue1 : #Montpellier entraîné vers le vide et le doute**

mardi, 19 janvier 2016 08:01



Les deux défaites devant Bordeaux et à Bastia, samedi, soulignent la délicate passation de pouvoir...

détention ne prolonge pas sa détention. De son côté le tribunal administratif renvoie l'examen de la requête de Moussa à une formation collégiale, audience qui a eu lieu mardi 26 janvier.

### Une pratique "systématique"

"A aucun moment il n'a eu un entretien au cours duquel il lui a été demandé s'il n'avait pas d'autre preuve de sa minorité. Aucune investigation auprès de l'ambassade n'a été faite", dénonce le représentant de RESF. Sauf que justement, le jeune Guinéen avait enclenché la demande d'un passeport avant de quitter son pays, document qui vient de lui être expédié avant d'être authentifié par le consulat. Moussa a donc bien 16 ans. Et son avenir s'est joué sur un examen "dont le manque de fiabilité est avéré", assure son avocate, Me Julie Moulin. Qui plus est un examen qui n'a été réalisé qu'une fois, quand "la jurisprudence indique qu'il faut en faire au moins deux", insiste-t-elle.

"Quand on a rencontré Mme Taubira [la Garde des Sceaux NDLR], on lui a parlé de nos inquiétudes au sujet de ces tests osseux. Elle nous avait assuré que ce serait exceptionnel, or on s'aperçoit que c'est devenu systématique", dénonce Thierry Lerch.

Cet examen médical est si contesté que son interdiction a été demandée par l'Ordre des médecins comme par la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH). Dans Le Monde daté du 12 janvier, un collectif publie un texte qui réclame que la protection de l'enfance refuse les tests d'âge osseux, "une procédure inopérante, stigmatisante, génératrice d'arbitraire, en un mot « contre-éthique » envers des jeunes qui appellent non pas la suspicion, mais à notre protection."

Moussa, lui, devrait être fixé sur son sort dans les prochaines semaines.

A.G.

Dernière modification le mercredi, 27 janvier 2016 08:44

Publié dans [Faits Divers-Justice](#)

Évaluer cet élément

(1 Vote)

## RÉACTIONS ET COMMENTAIRES

Vous devez vous connecter si vous souhaitez réagir. Utilisez le bouton "Connexion" situé en haut de l'écran.

### Un duo Bails-Martini pour sauver la saison de Montpellier

lundi, 28 décembre 2015 13:07



Les deux hommes ont été intronisés dimanche 27 décembre pour assurer la succession de Courbis...

TOUS LES SPORTS



## LA UNE DU JOUR



## LES PLUS LUS

#Béziers : Les impasses administratives de Robert #Ménard

jeudi, 21 janvier 2016 08:39

La CGT dévoile que le maire de Béziers s'affranchit de procédures légales pour gérer ses...

Robert Ménard voudrait sacrifier Gaveau-Macé aux promoteurs

lundi, 18 janvier 2016 09:25

Construite dans le quartier Saint-Jacques, sur «le balcon de Béziers», la plus importante école élémentaire...

Moins d'heures d'ouverture pour un « meilleur accueil » pour le Pôle emploi du Languedoc-Roussillon

mardi, 12 janvier 2016 13:00

L'accueil des agences Pôle emploi sera fermé tous les après-midis, la direction voulant privilégier les...

## CULTURE

Rodrigo Garcia : «Vivre joyeusement dans un monde détestable»

lundi, 25 janvier 2016 18:35

Deux ans après sa nomination à la direction du Centre dramatique national de Montpellier, l'auteur-metteur...



**#Montpellier : des Cévenols aux Martyrs de la Résistance, histoire de la place de la Préfecture**  
dimanche, 24 janvier 2016 11:01



Les choses restèrent en l'état et le danger continua à menacer les piétons, parfois très...

**#Montpellier : Auguste Comte expulsé de l'Esplanade**  
samedi, 16 janvier 2016 14:12



A Montpellier, ce monument, qui « n'était pas beau, rompaît l'harmonie du paysage auquel il...

[TOUS LES ARTICLES CULTURE](#)

Tous les jours, lisez la différence achetez  
**la Marseillaise**